

216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03
organom@organom.fr
www.organom.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2024

Convocation en date du 12 juin 2024,

Nombre de délégués en exercice : 37

Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président

Secrétaire de séance : Mme Hélène BROUSSE

N° D2024027

**Objet : Création des autorisations
de programmes et des crédits de
paiement en recettes**

Nombre de membres	
En exercice	Votants
37	37
Pour	28
Contre	6
Abstention	3

Présents :

CA3B : Guy ANTOINET – Patrick BAVOUX – Bernard BIENVENU
Patrick BOUVARD - Yves CRISTIN – Jean Luc EMIN – Jonathan
GINDRE - Mireille MORNAY – Thierry PALLEGOIX - Bernard
PERRET – Benjamin RAQUIN - Jean Luc ROUX – Jean Marc
THEVENET

CCPA : Hélène BROUSSE – Bernard GUERS – Elisabeth LAROCHE
– Vincent MANCOUSO - André MOINGEON – Max ORSET
Frédéric TOSEL

CCD : Gérard BRANCHY – Audrey CHEVALIER - Jean François
JANNET – Sonia PERI

3CM : Andrée RACCURT – Jean Philippe FAVROT

CCMP : Josiane BOUVIER – Claude CHARTON – Christine
FRANCOIS

CCBS : Jean Jacques BESSON – Philippe PLENARD

RAPC : Frédéric MONGHAL - Antoine BAUTAIN

CCV : DUPUIT Guy

Excusés remplacés par le suppléant :

HBA : Alain AUBOEUF remplacé par Laurent COMTET

Excusés ayant donné procuration :

CCPA : Gilbert BOUCHON pouvoir à Vincent MANCOUSO

3CM : Philippe BELAIR pouvoir à Andrée RACCURT

Vu la délibération N°D2023006 du 31/01/2023

Vu la délibération du 18 juin 2024 autorisant le Président à signer le marché global de performance pour la modernisation, l'exploitation et la maintenance de l'usine Ovade et pour la conception, réalisation et exploitation-maintenance d'une unité de préparation de CSR et d'une installation de production d'énergie à partir de CSR

Vu la délibération du 18 juin 2024 portant sur la création et la modification des autorisations de programme et crédits de paiements en dépenses

Vu le projet de délibération portant sur la création et la modification des autorisations de programme et crédits de paiements en recettes

Vu la note de présentation

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret, Vice-président finances

Considérant que le comité syndical a autorisé la signature du marché global de performance pour la modernisation, l'exploitation et la maintenance de l'usine Ovade et pour la conception, réalisation et exploitation-maintenance d'une unité de préparation de CSR et d'une installation de production d'énergie à partir de CSR ;

Considérant qu'il convient de créer une AP/CP en recettes « Chaufferie CSR Recettes », opération n°167, pour un montant de 61 524 802,81€ répartis en fonction des besoins prévisionnels de financement sur les exercices budgétaires 2025 à 2029.

Libellé	Opération	Montant	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Chaufferie CSR Recettes	167	61 524 802,81	2 210 000,00	18 340 000,00	31 175 000,00	7 820 000,00	1 979 802,81

Considérant qu'il convient également de créer, au regard de l'AP/CP (opération n°164), une autorisation de programme en recettes « Ovade Recettes », opération 168 pour un montant de 8 205 000€ répartis en fonction des besoins de financement sur les exercices 2025 à 2027.

Libellé	Opération	Montant	CP 2025	CP 2026	CP 2027
Ovade Recettes	168	8 205 000,00	6 600 000,00	1 207 000,00	398 000,00

Le Comité syndical
Où l'exposé du rapporteur
Après en avoir délibéré
A 28 voix POUR

6 voix CONTRE : M. Orset – V. Mancouso – G. Bouchon – S. Peri – F. Tosel – A. Moingeon

3 ABSTENTIONS : B. Guers – JP. Favrot – P. Belair

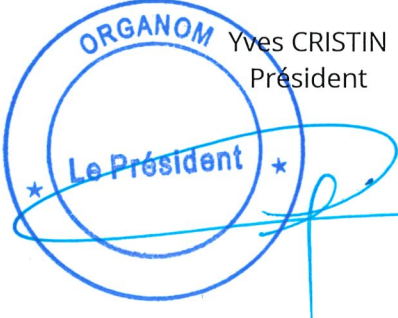
Article 1^{er} : OUVRE l'autorisation de programme en recettes « Chaufferie CSR Recettes » Opération 167 avec ses crédits de paiements tels que présentés dans le tableau ci-dessus.

Article 2 : OUVRE l'autorisation de programme en recettes « Ovade Recettes » Opération 168 avec ses crédits de paiements tels que présentés dans le tableau ci-dessus.

Article 3 : AUTORISE le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré à Viriat, les ans, mois et jour susdits

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

 Yves CRISTIN
Président